



Montreuil, le 21 décembre 2009

**Mr Lavigne Jean Marc**  
**Président de l'association**  
**« le Railleur Picard »**  
**69, rue de Senlis - Appartement 15**  
**60230 Chambly**

Monsieur le Président,

Par courrier du 06/12/2009, vous interpellez vivement notre Fédération sur les agressions gravissimes qui se sont déroulées sur l'axe Paris Beauvais et sur les événements actuels.

Je tiens avant tout à apporter quelques précisions sur ce que notre organisation syndicale considère comme gravissime. Les problèmes de sûreté sur cet axe sont malheureusement récurrents et ne cessent de s'aggraver depuis de nombreuses années.

Le 06/11/2009 à 20h08 en Gare de Méru, un cheminot réarme un signal d'alarme, il s'est vu asperger par un extincteur et frapper dans le dos, quelques minutes plus tard à 20h40 dans la même gare un jeune agresse violemment à coups de barre de fer deux cheminots exerçant leurs missions de service public en présence de nombreux usagers. Ces actes alarmants se sont malheureusement répétés le 14 novembre toujours à Méru.

Un cheminot, en présence de forces de police, s'est fait prendre à partie encore une fois par une bande, le train rempli de voyageurs, d'enfants en bas âge et de personnes âgées fut la cible de jet de cailloux et de projectiles divers.

Pour rappel, le 11/11/2009 vous écriviez sur votre site Internet:

*« Trois agents SNCF ont été violemment agressés dans le train en gare de MERU vendredi soir. Des coups d'extincteurs et de barre de fer ont été donnés. C'est la sécurité des agents SNCF et des voyageurs qui est en jeu. Dans ce type d'évènement nous devons être solidaires afin de faire pression le cas échéant pour que la sécurité de tous soit assurée. »*

Sachez, Monsieur le Président, que sans le professionnalisme de ces cheminots, les conséquences de ces agressions auraient pu être dramatiques pour les usagers car malgré une telle situation, tous ces trains sont arrivés à destination. Pour votre information aucun cheminot victime de ces actes n'est aujourd'hui en capacité physique et morale de reprendre son travail.

Vous comprendrez que leurs collègues de travail ne se sentant pas en sécurité puissent exercer leur droit de retrait qui est un droit individuel de tous les salariés. D'ailleurs, vous le faisiez remarquer à

juste titre à Monsieur Daniel BEURDELEY, Premier vice-président chargé des transports au Conseil régional de Picardie, par votre courrier du 27/11/2009.

Face à cette situation la CGT a toujours privilégié le dialogue et ceci depuis très longtemps.

Nous avons sollicité de nombreuses tables rondes avec tous les interlocuteurs concernés (Préfet, conseil régional, élus, associations d'usagers, SNCF, Organisations syndicales) afin d'apporter des solutions à cette problématique d'insécurité, ce pour le bien des usagers et des cheminots, et d'autre part, pour que le service public ferroviaire puisse fonctionner correctement.

A ce sujet nous tenons à vous mettre en garde sur la volonté gouvernementale de transformer notre entreprise de service public en une entreprise pilotée par la logique financière au détriment des missions de service public.

Plus concrètement, de remplacer l'utilisateur par un client, dans votre quotidien cela se traduit par moins de personnel d'accompagnement dans vos trains et dans vos gares. La CGT combat cette politique de casse du service public, tout en faisant des propositions pour améliorer la qualité de service public.

Une première table ronde à l'initiative du Préfet s'est déroulée le mardi 17 novembre. Lors de celle-ci, plusieurs engagements ont été pris notamment l'accompagnement de tous les trains par les forces de police et la gendarmerie jusqu'au 31 décembre 2009. La direction SNCF fut bien timide lors de cette réunion en termes d'effectifs et de moyens supplémentaires, pour notre part nous actions de premières avancées.

Après cette rencontre la CGT a rapidement interpellé la direction de la SNCF afin d'obtenir la tenue d'une nouvelle table ronde tripartite (SNCF, Conseil Régional, Organisation Syndicale) afin de définir les moyens à attribuer par l'entreprise. Le 27 novembre la direction SNCF convoque les Organisations syndicales sans le conseil régional pour annoncer la création de 23 postes.

Ces avancées obtenues seront normalement effectives en avril 2010, la CGT déclare que ces annonces sont intéressantes et propose à la direction de continuer à travailler l'après 31 décembre 2009 (début de l'allègement du dispositif police / gendarmerie) sur la question de l'accompagnement des trains.

Nous déplorons que la SNCF n'ait pas invité le Conseil Régional, autorités organisatrices, ce qui nous amène à penser qu'il y a des contradictions fortes entre la politique des transports impulsée par les élus régionaux et la politique gouvernementale mise en place par Messieurs Bussereau et Pepy concernant le service public ferroviaire.

Le 3 décembre, sans aucune concertation les cheminots apprennent que le dispositif police /gendarmerie est allégé, la direction SNCF exerce une pression managériale pour pallier au non respect des engagements de l'Etat.

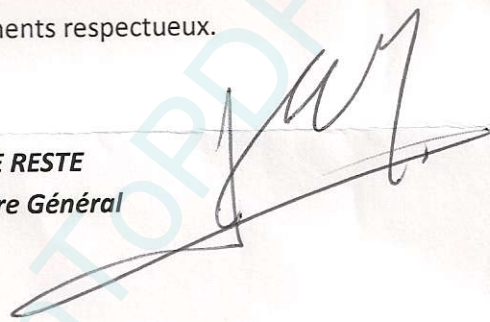
Devant une telle situation nous exigeons l'ouverture immédiate de négociations et nous pointons du doigt ces méthodes qui instaurent dans le dialogue social de la méfiance, du discrédit, de la suspicion et parfois de la colère. Ces négociations ont permis d'avoir des engagements écrits de la direction suite à une dernière proposition de la CGT le vendredi 11 décembre 2009

Monsieur le Président, nos revendications concernant la lutte contre l'insecurite pour le bien de tous n'ont pas changé entre le 11/11/2009 et aujourd'hui, c'est dans ce cadre compliqué et difficile que nos camarades de Beauvais ont œuvré, analysé et débattu de la situation, il semblerait que nous trouvions une porte de sortie qui satisfasse tout le monde. J'espère que l'ensemble des éléments apporté dans ce courrier pourra soulever quelques incompréhensions et réponde à un certain nombre de vos questions.

Avant de clore définitivement mon propos, je ne saurais trop, Monsieur le Président, vous conseiller de ne pas adosser le terme « otages » aux actions des cheminots qui plus est lorsque celles-ci conjuguent les revendications sociales avec l'intérêt général.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

**Didier LE RESTE**  
**Secrétaire Général**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DLR', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

Produced with Scantopdf